

# Un nouveau magazine pour nos locataires

Voir page 4



Page 3

«Édito»



Page 4

«Fête des voisins»



Page 7

«Prévention incendie»





<i>Edito</i> .....	3
<i>Actualités</i> .....	4-5
<i>Organigramme</i> .....	6
<i>La sécurité incendie</i> .....	7
<i>La ventilation de votre logement</i> .....	8-9
<i>Annuaire</i> .....	10
<i>Calendrier des collectes ICDI</i> .....	11

Comité de rédaction: Julien VERGUCHT,  
Cécile LOUIS,  
Julien PAQUET,  
le CCLP

Editeur responsable: Julien PAQUET,  
Directeur-Gérant  
Rue de l'Yser, 93  
6183 Trazegnies.

# Édito



## *Cher(e)s locataires,*

Je suis heureuse de vous présenter cette nouvelle revue qui nous permettra de vous informer au mieux mais aussi de partager des conseils, des expériences et des moments de la vie quotidienne.

Notre volonté est de communiquer et de dialoguer de manière optimale, de vous présenter les projets de votre société de logement et les priorités développées.

Nos préoccupations majeures sont toujours la sécurité et la salubrité!

Près de 11 millions € vont être investis dans le patrimoine.

Certains travaux ont déjà commencé: les nouvelles toitures, l'électricité de 158 logements, les chauffe-eaux, les chaudières, la peinture des châssis, ...

D'autres vont se terminer: la construction de 9 appartements à loyers d'équilibres, de 32 nouveaux logements à la cité Thône pour cette année et de 21 logements l'an prochain.

Des rénovations électriques et d'isolation sont prévues dans ce quartier mais aussi à Souvret, Cité de l'Avenir.

Nous sommes soucieux du bien-être de nos aînés et dans ce sens, il était important de pouvoir faciliter leur quotidien en remplaçant leur baignoire par une douche et en proposant le nettoyage des corniches qui leur sont difficilement accessibles.

Dans le cadre du partenariat avec la Commune de Courcelles, celle-ci est désormais en charge de l'entretien des espaces verts. Cela nous a permis de supprimer vos charges liées à cet entretien et de poser un geste social et équitable.

Soucieux de nos locataires, nous travaillons d'arrache-pied pour vous offrir un environnement agréable et sécurisé.

Je remercie les équipes d'ACSL pour le travail accompli avec cœur et détermination mais aussi tous les partenaires qui aident notre société à évoluer dans le respect d'une gestion en bon père de famille: le CCLP qui est dynamique et extrêmement proche des locataires, le Plan de cohésion sociale de la commune pour son travail au cœur des quartiers et dans les maisons de village et nos jeunes qui ont encore récemment redynamisé et embelli nos espaces par le projet «Cité Solidaire»! Merci aussi et surtout aux nombreux locataires qui entretiennent leur logement et ses abords précieusement et avec goût et qui, de la sorte, contribuent au développement souhaité!

Quoi de mieux que de travailler ensemble pour bien vivre chez nous ☺

Bonne lecture à toutes et tous!

Christine SWEERT,  
Présidente «A Chacun Son Logis»  
0477/55.32.36 ou christinesweert@hotmail.com





# Actualités

## Un nouveau magazine pour nos locataires

Vous tenez entre vos mains la première édition du magazine d'A Chacun Son Logis. Cette démarche confirme la volonté de notre société de logement de mieux informer et de mieux dialoguer avec ses locataires. Elle rappelle également que l'amélioration du quotidien de ceux-ci est au cœur des préoccupations de votre société de logement.

Ce nouvel outil de communication se déploiera au travers d'un partenariat avec La Sambrienne, Mon Toit Fleurusien, le Foyer Fontainois et le Logis Montagnard. Ces sociétés de logement ont en effet décidé de mettre en commun leurs forces, dans la négociation des prix avec l'imprimeur mais aussi dans la rédaction des contenus. Et c'est une première!

Notre but sera de répondre à vos questions le plus directement et le plus concrètement possible: qu'est-ce qui se passe dans mon quartier? Comment est calculé mon loyer? Existe-t-il des conseils utiles en matière d'occupation du logement? Y a-t-il des chantiers en cours ou à venir? Quelles sont les actions menées par les associations de locataires? Autant de thèmes récurrents, mais importants, pour le locataire. Ce lien entre le propriétaire et le locataire est essentiel à nos yeux!

Afin de rendre notre communication encore plus efficace et adaptée aux besoins de notre époque, nous pouvons déjà vous annoncer que notre société est en train de plancher sur la conception d'un nouveau site internet, que nous souhaitons plus ergonomique, complet et adapté aux besoins de nos locataires. Nous vous donnons donc rendez-vous d'ici quelques mois sur notre nouveau site!

Bonne lecture!

Julien PAQUET, Directeur-Gérant

## Cité Solidaire



Ayant été privé des sub-sides régionaux pour pouvoir engager des jeunes émanant de nos cités pour réaliser le projet «*Eté Solidaire*», A Chacun Son Logis a pris la décision d'engager ces étudiants sur fonds propres et de renommer le projet «*Cité Solidaire*».

Ces 5 jeunes ont donc été engagés à partir du 24 juillet 2017 pour trois semaines de dur labeur

et ont été rémunérés au même barème qu'à l'époque des sub-sides régionaux.

Leur travail a permis de nettoyer et débroussailler un bosquet qui comprend 4 arbres dits «remarquables» (arbres protégés car ils relèvent d'un patrimoine par leur rareté, leurs dimensions, leur position, leur âge ou encore leur force symbolique). Celui-ci se situe à la

cité Thône au cœur des nouvelles constructions de la rue des Alouettes.

Dans un second temps, il a été demandé aux jobistes d'aménager le lieu pour donner aux habitants du quartier un endroit agréable pour se rencontrer, discuter et se délasser.

Ceux-ci ont été encadrés tout au long des trois semaines par un ouvrier des espaces verts.

## La Fête des Voisins



Le 17 mai 2017, en partenariat avec la Commune de Courcelles, le PCS (maisons de village), le PSSP (éducateurs de rue), l'AMO Pavillon J, le CCLP, l'ASBL les Bonshommes de neige, la Régie des Quartiers, le centre culturel de la Posterie, sans oublier les habitants de nos cités, la fête des voisins a adopté une nouvelle formule cette année!

En effet, chaque localité de l'entité a bénéficié d'une fête bien à elle. La fête a débuté à l'école de Souvret avec un petit-déjeuner, elle s'est poursuivie aux deux maisons de village (celle de Tra-

zegnies et celle de Forrière) sur le temps de midi, par un barbecue et des animations pour les enfants. Animations musicales, magicien, Mickey, tout était fait pour que les petits et les grands passent un agréable moment en famille ou entre amis.

Elle s'est terminée à l'agora de la cité Guemene Penfao par un dernier barbecue animé et par une touche de solidarité car les plus démunis ont pu retourner avec les restes de la fête.

Merci à tous, cette journée fut un réel succès!

Cécile LOUIS,  
Référente Sociale



# Actualités



## Brocante du CCLP

Dans le cadre de son plan d'action, le CCLP a organisé pour la deuxième année consécutive une brocante à la Cité de Souvret, en partenariat avec les «Bonshommes de neige» de Courcelles, avec la collaboration de la société de logements «A Chacun Son Logis» et avec le soutien de l'Administration communale de Courcelles.

Celle-ci s'est déroulée **le dimanche 4 juin** dans la cour de l'école de Souvret Cité.

De nombreuses activités gratuites y étaient proposées afin d'animer le quartier, de permettre aux habitants de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et à certains voisins de pouvoir faire connaissance dans un cadre convivial.

Mickey était présent pour la plus grande joie des enfants pendant que les parents circulaient auprès des brocanteurs.

Le magicien PiLi-PiLi a également ravi les petits comme les grands avec son spectacle.

Le stand grimage et le château gonflable ont été fort sollicités.

Et tout ce beau petit monde a pu se restaurer grâce aux «Bonshommes de neige» qui tenaient le bar et le barbecue.

Le CCLP est fier du résultat. Même le soleil était de la partie!

Nous organiserons également à l'avenir d'autres actions dans d'autres cités.



Encore merci à nos partenaires, à ceux qui nous encouragent et aux participants d'avoir fait de ce jour une magnifique journée.

Au plaisir de vous voir à notre prochaine brocante le **1<sup>er</sup> octobre** sur la grande pelouse de la cité Thône.

Pour le CCLP,  
Dorothee LEJEUNE

## Des logements à loyer d'équilibre disponibles à la location

Un logement appelé à «loyer d'équilibre» est un logement, qui pour être occupé, doit remplir 2 conditions obligatoires:

- Une condition de propriété: Vous ne pouvez être ni propriétaire, ni usufruitier d'un logement sauf s'il s'agit d'un logement non améliorable, inhabitable ou inadapté à votre handicap.
- Une condition de revenu: Vous devez disposer de revenus mensuels imposables 4 fois supérieurs au montant du loyer.

La société A Chacun Son Logis a construit 9 nouveaux logements dits «à loyer d'équilibre» à la rue Jules Mattez n°10 à 6182 SOUVRET dont le loyer varie de 500 € à 650 € selon la situation et le nombre de chambres.

Si vous désirez plus de renseignements par rapport à ceux-ci vous pouvez nous contacter au 071/46.64.47 ou au 0499/88.02.96 tous les jours de la semaine entre 9h et 16h.

## Une nouvelle fresque à la Cité Renard



La Société a pris la décision de soutenir financièrement les jeunes de la cité Renard à Courcelles en collaboration avec L'Aide en Milieu Ouvert Pavillon J dans la création et la réalisation d'une fresque.

Celle-ci a été réalisée sur la façade de la maison de cité qui abrite l'AMO Pavillon J.

Les éducateurs ont fait appel à un graffeur professionnel pour encadrer les jeunes dans ce projet.





# Votre Société



**Directeur-Gérant**  
Julien PAQUET

**Secrétaire & Responsable accueil**  
Orphéa WATILLON

**Responsable du service technique**  
Pierre DE COCK

**Service administratif**

**Responsable du service location et contentieux**  
Mathieu DUQUENNOY

**Responsable du service candidatures et mutations**  
Céline BRUSSELEERS

**Référente sociale**  
Cécile LOUIS

**Gestionnaire de projets & Référente cadastre**  
Elisabeth VANACKERE

**Comptable**  
Marco INGALA

**Assistant administratif**  
Adil LAAOUANI (article 60)

**Acheteur**  
Yvon STASZAK

**Gestionnaire des ressources humaines**  
Julien VERGUCHT

**Responsable de la régie ouvrière**  
Laurent VIVALDI

**Technicienne de surface**  
Angelina RUMEO

**Assistante administrative**  
Teresa BERTOLAMI

**Assistant administratif**  
Joffrey MICHAUX

**Assistant technique**  
Marcel CHAPELLE

**Ouvrier menuiserie & Référent gardes**  
Géoffrey STEURBAUT

**Ouvrier plafonnage**  
Christophe HENNIXDAL

**Ouvrier plafonnage**  
Grégory RYKEN

**Ouvrier électricité**  
Frédéric ROULET

**Ouvrier peinture**  
Frédéric LEROY

**Ouvrier maçonnerie**  
Dariusz PIETRYCKA

**Ouvrier chauffage**  
Nicolas DEBIENNE

**Ouvrier plomberie**  
Laurent ABREDER

**Ouvrier polyvalent**  
Didier COLLIN

**Ouvrier polyvalent**  
Stéphane GLINEUR

**Ouvrier polyvalent**  
Serge MABILLE

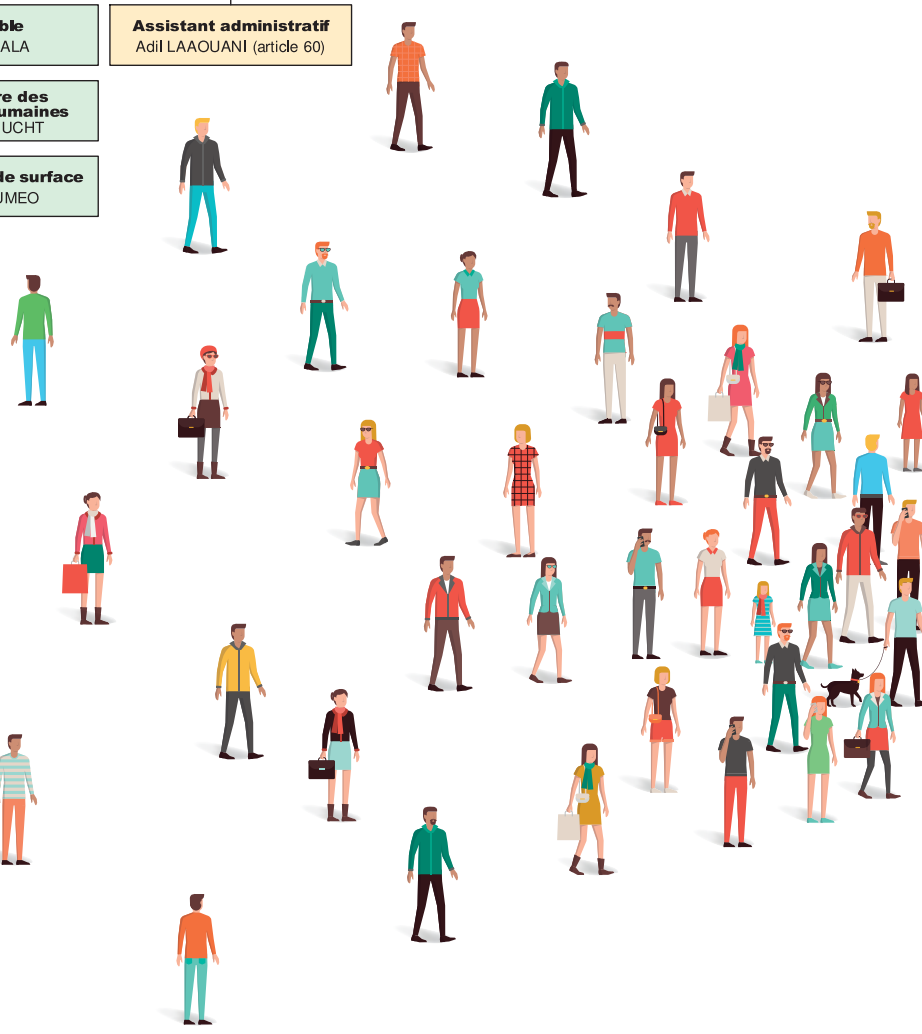
**Ouvrier polyvalent**  
Philippe MACORS

**Ouvrier compagnon détaché auprès de la RdQ**  
Geoffrey HANSENNE

**Ouvrier espaces verts détaché auprès de la commune**  
Grégory HIRSOUX

**Ouvrier espaces verts détaché auprès de la commune**  
Christopher RAYE

**Manoeuvre**  
Cédric BRASSEUR (article 60)



# Sécurité



## UN PETIT CLIC VAUT MIEUX QU'UN GRAND COUAC



### Un détecteur de fumée, sauve qui veut!

Savez-vous que si la nuit, un incendie se déclare dans votre logement, vous avez très peu de chances d'être réveillé à temps? En effet, votre odorat est également endormi. La fumée d'un incendie se propage très vite et est étouffante. Chaque année, plus de 100 personnes meurent en Belgique à cause d'un incendie. La sécurité incendie est en effet la responsabilité de chacun.

En matière de détection incendie et dans le respect de l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 25/02/99, Art.7 Frais, §2-f, le locataire est tenu:

- d'entretenir les détecteurs (y compris le remplacement de piles)
- d'effectuer des tests réguliers

### Testez régulièrement votre détecteur de fumée

- Testez votre détecteur de fumée au moins 1 fois par mois. La plupart des détecteurs de fumée sont munis d'un bouton-test à cet effet.
- Dépoussiérez le détecteur de fumée une fois par mois. Utilisez pour ce faire une loque à poussières ou éventuellement votre aspirateur muni d'une brosse douce.
- Ne retirez jamais la pile du détecteur de fumée, sauf si c'est pour la remplacer.
- Ne couvrez jamais votre détecteur de fumée d'une couche de peinture et n'obtenez jamais les ouvertures. Cela pourrait nuire à son bon fonctionnement.

### Pour ne rien oublier

- Un détecteur de fumée vous réveille à temps, mais à vous de faire ensuite le nécessaire pour évacuer le bâtiment à temps et facilement. Avez-vous convenu d'un plan d'évacuation avec votre famille?
- Savez-vous que vous pouvez faire appel gratuitement à un conseiller en prévention incendie?

Pour plus d'information, contactez:

DG SP Communication externe  
besafe@ibz.fgov.be  
02 557 33 99



Testez vos détecteurs de fumée  
chaque premier jeudi du mois !  
Détecteurs de fumée, sauvent qui veut

[www.nejouezpasaveclefeu.be](http://www.nejouezpasaveclefeu.be)

.be



# Entretien

## LA VENTILATION DE VOTRE LOGEMENT

### Pourquoi ventiler?

#### Pour évacuer la vapeur d'eau

Dans un logement ordinaire, un couple avec deux enfants produit chaque jour 10 litres d'eau sous forme de vapeur (un seau entier par jour!).

De ces 10 litres, six proviennent de la cuisson des aliments, des bains, des douches et des lessives. Quatre litres proviennent de la respiration et de la transpiration.

Ne pas évacuer cette vapeur d'eau équivaut donc à «barbouiller» les murs de l'habitation chaque jour avec l'eau d'un seau de 10 litres.

En résumé, lorsque le renouvellement de l'air d'une habitation est trop faible, l'humidité de l'air augmente. Les problèmes bien connus de condensation et/ou de moisissures apparaissent alors en premier lieu sur les surfaces les plus froides des parois extérieures: sur les simples vitrages, aux raccords entre les murs extérieurs et le sol ou les planchers, bref sur les ponts thermiques.

#### D'OU VIENT LA VAPEUR D'EAU?

- Chaque être humain produit 50 ml d'eau par heure soit entre 1 et 2 litres par jour (par la respiration et la transpiration)
- Un ménage normal produit l'équivalent de 10 litres d'eau par jour, en vapeur.

#### Qu'en est-il de la condensation et du point de rosée?

Lorsque l'on abaisse progressivement la température de l'air, la masse de vapeur d'eau qu'il contient reste constante, mais l'humidité relative augmente jusqu'à ce qu'une certaine quantité de vapeur d'eau passe à l'état liquide, c'est le phénomène de **condensation**. La température à laquelle apparaît cette condensation est appelée **température de rosée**.

L'air froid saturé contient toujours moins d'humidité que l'air chaud saturé.

### Comment bien ventiler?

#### La ventilation intensive: là où il faut!

Il faut aérer en priorité les pièces de la maison où est produite la vapeur d'eau en grande quantité (cuisine, salle de bains, buanderie, etc.) ou un dégagement de produits toxiques (peinture, bricolage, etc.). Il faut tout faire pour que cette humidité ou ces gaz n'envahissent pas le reste de la maison.

Fermez la porte du local, et ouvrez grande la fenêtre, sans oublier de baisser le chauffage ou de fermer la vanne thermostatique de votre radiateur. Inutile de laisser une fenêtre ouverte plusieurs heures. Une dizaine de minute suffisent pour renouveler l'air, sans refroidir les murs.

En Wallonie, même lorsqu'il pleut ou qu'il fait un temps de chien, l'air froid extérieur est toujours plus sec que l'air chaud de la maison. L'air sec est plus facile à chauffer que l'air humide. Finalement, vous consommerez moins en conservant la chaleur des parois et en amenant de l'air plus sec.

Il faut 1.000 fois plus d'énergie pour chauffer un m<sup>3</sup> de mur que pour chauffer un m<sup>3</sup> d'air.

Si dans vos chambres à coucher, les vitres sont souvent couvertes de buée le matin, c'est normal car tout le monde produit de la vapeur d'eau par la respiration et la transpiration. Encore une fois, si vous n'aérez pas, cette humidité augmentera et finira par se condenser derrière les garde-robes, les têtes de lits, ou carrément dans les matelas ou les tissus. Ouvrez les fenêtres, quelques minutes, pas plus, en vous levant pour renouveler l'air (diminuez le chauffage ou fermez les vannes thermostatiques pendant ce temps).

### SOURCES DE POLLUTION INTERIEURE

#### Infiltrations

- Gaz d'échappement
- Chauffage des bâtiments
- Fumées industrielles
- SO<sub>2</sub>, NO et NO<sub>2</sub>, CO, O<sub>3</sub>, métaux lourds, poussières

#### Activités humaines

- Odeurs
- Respiration
- Cuisson
- Chauffage
- Tabac
- CO<sub>2</sub>, CO, H<sub>2</sub>O, NO
- Particules organiques, Solvants

#### Bâtiments

- Matériaux
- Isolants, résines
- Panneaux particules
- Peintures et vernis
- Amiante, radon, formaldéhyde
- Particules organiques
- Alkydes, solvants



# Entretien



**Et si mon logement est malgré tout victime de condensation et de moisissure, que dois-je faire?**

Si vous observez ceci sur vos murs les plus froids,



Si vous observez ceci le long des fenêtres,



Si vous observez ceci dans les pièces les plus humides, comme la salle de bain, ou dans la cuisine,



## PASSEZ À L'ACTION!!

Tout d'abord, prenez deux seaux, l'un rempli d'eau mélangée avec de l'eau de javel (l'équivalent d'un capuchon), le second sera rempli d'eau claire.

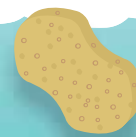
Ensuite, prenez une éponge.

Frottez les taches noires, en commençant par le haut, avec l'éponge préalablement plongée dans le seau avec de l'eau de javel. Ensuite, rincez l'éponge dans le seau d'eau claire. Une fois rincée, l'éponge est replongée dans le seau avec de l'eau de javel pour nettoyer les surfaces noires.

Prenez soin de bien frotter en commençant par le haut et en allant vers le bas, de façon à ce que l'eau sale ne coule pas sur des surfaces déjà nettoyées.

En rinçant bien, chaque fois, l'éponge à l'eau claire, cela évite de contaminer les autres surfaces.

Une fois le mur complètement nettoyé, veillez à laisser la fenêtre ouverte suffisamment longtemps pour permettre aux murs de bien sécher!





# Annuaire

En cas de besoin ou de demande de renseignements, voici une liste de services qui peuvent vous être utiles :

## Commune de Courcelles

rue Jean Jaurès, 2 – 6180 COURCELLES  
071/46.68.00  
→ bureaux ouverts du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

## CPAS de Courcelles

rue Baudouin 1<sup>er</sup>, 119 – 6180 COURCELLES  
071/46.95.01  
→ bureaux ouverts de 8h à 12h et de 12h45 à 16h30

## A.M.O Pavillon J

(Service d'aide à la jeunesse)

0476/94.77.26  
ou se rendre Cité Renard, 161 – 6180 COURCELLES

## Régie de Quartier

rue Pasteur Noir, 46 – 6180 COURCELLES  
071/46.46.32

## Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires (CCLP)

0491/39.93.52

## Maison de village de Trazegnies

rue de l'Yser, 97 – 6183 TRAZEGNIES  
071/46.63.62

## Maison de village de Courcelles

Cité Renard, 159 – 6180 COURCELLES  
071/46.69.12

## Zone de Police des Trieux

101 (appel urgent)  
ou 071/54.99.40 (appel non urgent)

## Ambulance

100

## Pompiers

112

## Pharmacie de garde

0900/10.500



# Propreté



## COLLECTES HEBDOMADAIRES DE DÉCHETS RÉSIDUELS (sacs de max. 15 kg ou conteneurs gris, selon la commune) ET COLLECTES DE DÉCHETS ORGANIQUES (conteneurs verts, selon la commune)

Courcelles		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Type de collecte	 	<b>Courcelles 1</b> Courcelles Souvret	<b>Courcelles 2</b> Courcelles Trazegnies	<b>Courcelles 3</b> Courcelles, Gouy-lez-Piélon Trazegnies	<b>Courcelles 4</b> Courcelles	

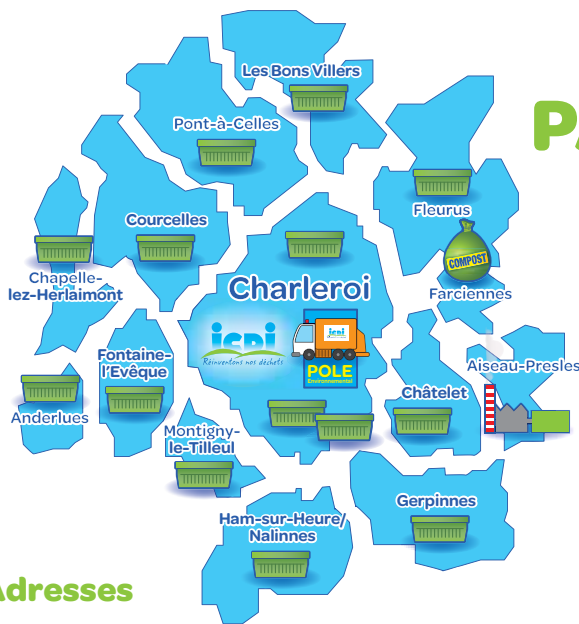
### Reportis de collectes

Jours fériés	Dates	Remplacements
Toussaint	Mercredi 01/11/2017	Samedi 04/11/2017
Armistice	Samedi 11/11/2017	/
Saint-Eloi	Vendredi 01/12/2017	Samedi 02/12/2017
Noël	Lundi 25/12/2017	Samedi 23/12/2017
Nouvel An 2018	Lundi 01/01/2018	Samedi 30/12/2017

## DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE



	octobre		novembre		décembre	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
<b>Courcelles 1</b>	16	2-16	20	6-20	18	4-18
<b>Courcelles 2</b>	17	3-17	21	7-21	19	5-19
<b>Courcelles 3</b>	18	4-18	22	8-22	20	6-20
<b>Courcelles 4</b>	19	5-19	16	2-16	21	7-21



### Adresses

Anderlues	Rue du Terril
Chapelle-lez-Herlaimont	Allée de la Valériane
Charleroi I (Couillet 1)	Rue de Marcinelle
Charleroi II (Ransart)	Rue Destrée
Charleroi III (Couillet 2)	Chaussée de Châtelet
Châtelet (Châtelineau)	Rue Coron du Gouffre
Courcelles	Rue de Binche
Fontaine-l'Évêque	Rue du Pétria
Fleurus	Rue de Mellet
Gerpinnes (Joncret)	Rue J.-J. Piret
Ham-sur-Heure/Nalines (Ham-sur-Heure)	Chemin de Hameau
Les Bons Villers (Frasnes-lez-Gosselies)	Rue du Cadeau
Montigny-le-Tilleul (Landelies)	Chemin de la Falgeotte
Pont-à-Celles (Luttre)	Gare de Luttre

## PARCS DE RECYCLAGE DE L'ICDI



### Heures d'ouverture des parcs de recyclage:

**Du mardi au vendredi**, de 10h15 à 18h00\*  
**Le samedi**, de 9h15 à 17h30\*

\*Heure de dernière entrée, le parc ferme 15 minutes après l'heure de dernière entrée.

### Les parcs de recyclage sont fermés les lundis et jours fériés:

- Ascension:** jeudi 25 mai 2017
- Fête Nationale:** vendredi 21 juillet 2017
- Assomption:** mardi 15 août 2017
- Toussaint:** mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2017
- Armistice:** samedi 11 novembre 2017
- Saint-Eloi:** vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2017



# Contacts



**ADRESSE POSTALE:** rue de l'Yser, 93 à 6183 Trazegnies



**UN SITE INTERNET:** [www.acsl.be](http://www.acsl.be)  
Disponible 24h/24 - 7j/7



**EMAIL:** [info@acsl.be](mailto:info@acsl.be)



## POUR NOUS CONTACTER PAR TÉLÉPHONE:

● Pour toutes demandes d'interventions techniques en dépannage et en urgence

**Service technique**

**071/46.63.00**

> Du lundi au vendredi: permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30

● Pour toutes demandes relatives à votre loyer, à votre dossier de candidature, à votre situation financière et également à une demande de transfert:

**Service Locatif et Social**

> Du lundi au vendredi: de 13h00 à 16h00

**NUMÉRO GÉNÉRAL: 071/45.26.24**



## POUR NOUS RENCONTRER LORS D'UNE PERMANENCE:

● Pour toutes demandes relatives à votre loyer, à votre dossier de candidature, à votre situation financière et également à une demande de transfert :

**Service Locatif et Social**

> Du lundi au vendredi: de 8h30 à 11h30



## POUR NOUS ÉCRIRE

● Tous les courriers doivent être adressés au siège social, rue de l'Yser, 93 à 6183 Trazegnies



## EN CAS DE RÉCLAMATION:

la Présidente, M<sup>me</sup> Christine SWEERT est disponible sur rendez-vous au

**0477/55.32.36** ou par courriel: [christinesweert@hotmail.com](mailto:christinesweert@hotmail.com)

**NOS BUREAUX  
SERONT FERMÉS:**  
mercredi 27 septembre  
du mercredi 1<sup>er</sup> novembre  
au vendredi 3 novembre inclus  
mercredi 15 novembre  
vendredi 1<sup>er</sup> décembre  
du lundi 25 décembre  
vendredi 29 décembre inclus